



Dépêche 20/03

Communiqué interfédéral

Les Fédérations des Finances FDSU, CGT, FO, CFTD, FSAFI, CFTC, CGC se sont réunies le 27 février.

Considérant :

- que les décisions et les orientations présentées par le Ministre lors du CTPM du 7 octobre 2002 en matière de réforme pour le MINEFI se sont traduites ces derniers mois par l'ouverture de vastes chantiers tant au niveau ministériel que dans l'ensemble des Directions sur les " cœurs de missions " et les missions dites périphériques, sur les procédures et les chaînes de travail, sur l'examen d'éventuels doublons, sur les réorganisations d'Administration Centrale, etc. sur lesquels aucune réelle lisibilité n'existe à ce jour,
- que dans le même temps, nombre de projets ou décisions visant les conditions d'exercice des missions, les structures et les réseaux de la plupart des Directions telles que la DGI, la DGCP, les DOUANES, la DGCCRF, l'INSEE, les DRIRE, la DREE et les DRCE, les organismes de soutien aux entreprises, etc. se dessinent ou se mettent en place à marche forcée,
- que sur l'ensemble de ces dossiers, tout comme sur ceux aussi importants qui visent les modalités de mise en œuvre de la LOLF ou la manière dont vont se décliner les propositions ministérielles en matière de décentralisation concernant les DRCE, les DRIRE et les DRCA, aucune discussion sérieuse ne s'est véritablement engagée au niveau ministériel,
- que dans un tel contexte, et après les suppressions massives d'emplois effectuées cette année, des incertitudes, des interrogations de toutes sortes et de vives inquiétudes conduisant à de fortes actions sectorielles se développent légitimement au regard des menaces qui pèsent aujourd'hui, tant sur le devenir de nombre de missions des différents secteurs du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, que sur les effectifs et les moyens de fonctionnement des services,

les Fédérations des Finances FDSU, CGT, FO, CFTD, FSAFI, CFTC, CGC ont décidé d'interpeller directement le Ministre et invitent les personnels, dans tous les postes et services, à soutenir cette initiative par voie d'adresses ou de pétitions en rappelant leurs exigences revendicatives.

Elles ne sauraient admettre qu'une telle situation perdure et se refusent à attendre le Comité Technique Paritaire Ministériel du mois de juin pour se borner à être informées des conclusions de ces divers chantiers et des conséquences que les ministres entendent en tirer à la veille des arbitrages budgétaires pour 2004.

Les Fédérations n'accepteront pas la politique du fait accompli, pas plus que de se voir cantonnées dans un simple rôle d'accompagnement éventuel des mesures qui seraient prises. Elles attendent de véritables négociations sur la reconnaissance des qualifications des personnels et les réponses du Ministre aux questions soulevées lors du groupe de travail sur la rémunération au mérite.

Tel est le sens du message adressé à M.MER par l'ensemble des Fédérations des Finances pour lui demander avec insistance qu'un point d'étape soit effectué d'urgence sur la réalité de l'avancement des différents dossiers afin que de réelles discussions s'ouvrent à son niveau sur les perspectives qui peuvent en découler.

Pour les Fédérations, l'échéance de la réunion du CTPM du 23 avril devrait à tout le moins pouvoir être mise à profit pour programmer, sous sa présidence, les conditions d'une réelle concertation constructive sur tous ces sujets.

Paris, le 3 mars 2003